

SAC-160506

UNIVERSITÉ DE MONCTON

239^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 6 mai 2016

<http://www.umoncton.ca/enbref/node/46>

EDMUNDSTON * MONCTON * SHIPPAGAN

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE.....	4
2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION.....	4
3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE.....	4
4. CORRESPONDANCE.....	4
5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	4
6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SAC-160311.....	4
7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL.....	4
7.1. (7.1) Composition du collège électoral et uniformisation des Statuts et règlements.....	4
7.2. (8.4) Modification aux règlements de cycle supérieur 22.2, 31 et 32.....	5
7.3. (8.15) Projet de règlement sur le plan de cours (études supérieures).....	5
7.4. Autres.....	5
8. NOMINATIONS.....	5
8.1. Comité conjoint de la planification.....	5
8.2. Bureau de direction du Sénat académique.....	5
8.3. Comité des programmes.....	5
8.4. Comité d'appel du Sénat académique.....	5
8.5. Comité d'attestation d'études.....	6
8.6. Comité de sélection des grades honorifiques.....	6
8.7. Conseil de la langue française.....	6
9. RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION.....	7
9.1. Évaluation des programmes en génie civil.....	7
9.2. Évaluation des programmes en génie électrique.....	7
9.3. Évaluation des programmes en génie mécanique.....	8
9.4. Création d'un Certificat en systèmes d'information organisationnels.....	9
9.5. Création d'un Certificat en planification et gestion logistique.....	9
9.6. Création d'une Mineure en études acadiennes.....	9
10. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES.....	10
10.1. Modification des règlements 8.3 – Système alphabétique et 8.4 – Code de lettres ainsi qu'une proposition de création de barèmes de conversion de notes.....	10
10.2. Offre de la première année du Baccalauréat en ingénierie au Campus de Shippagan.....	10
10.3. Reconfiguration du programme B. Mus.-B. Éd.....	10
10.4. Reconfiguration du programme B.E.P.-B. Éd. (Majeure en éducation physique).....	10
10.5. Projet de règlement sur le plan de cours (1 ^{er} cycle).....	11
10.6. Reconfiguration des programmes en sciences de l'éducation – B.Sc.-B. Éd. (concentrations en biologie, en chimie, en mathématiques et en physique ainsi que les deuxièmes concentrations en biologie, en chimie, en informatique, en mathématiques et en physique).....	13
10.7. Offre du Diplôme en administration des affaires au Campus d'Edmundston.....	13
10.8. Modifications des programmes de Maîtrise en administration publique, Diplôme d'études supérieures en administration publique et Certificat 2 ^e cycle en gestion publique.....	13
10.9. Projet de modification des programmes de Maîtrise en éducation.....	14
10.10. Propositions de modifications des programmes général et interprétation du Baccalauréat en musique.....	14
10.11. Résolutions transmises à titre d'information.....	14
11. RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION DES GRADES HONORIFIQUES.....	14
12. COMITÉ CONSULTATIF DE SÉLECTION – RENOUVELLEMENT, RECTEUR ET VICE-CHANCELIER – PRÉSENTATION DU RECTEUR.....	14
13. SUIVI DES RÉUNIONS DU CONSEIL DES GOUVERNEURS CGV-160315 ET CGV-160416.....	15
14. AFFAIRES NOUVELLES.....	15
14.1. Remerciements.....	15
15. PROCHAINE RÉUNION.....	15
16. CLÔTURE.....	15

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	Page
ANNEXE 1 : Transcription.....	16
ANNEXE 2 : Enregistrement.....	70
ANNEXE 3 : Documents	71
Document A : Ordre du jour adopté	A(1-2)
Document B : Nominations : Comités du Sénat académique	B(1-13)
Document C : Procès-verbal du Comité conjoint de la planification	C(1)
Document D : Rapport du Comité des programmes	D(1-574)
Document E : Présentation PowerPoint – Raymond Théberge, recteur et vice-chancelier.....	E(1-16)

- * Le Secrétariat général (SG) fait parvenir aux membres du Sénat académique les documents pertinents à l'ordre du jour qui sont adressés au président du Sénat académique ou au Secrétariat général et ceux que les membres du Sénat académique lui demandent expressément de distribuer. Seuls les documents acheminés aux membres par le SG sont placés en annexes du procès-verbal.

Nota bene :

- 1) La présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. Le procès-verbal et les annexes peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/enbref/node/46>.
- 2) L'enregistrement de la séance est déposé au Service des archives de l'Université de Moncton.
- 3) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.

8.4. **Comité d'appel du Sénat académique** (suite)Étudiantes ou étudiants suppléants**R : 07-SAC-160506**

Mises en candidature :

Daisy Mercure	Proposée par Nicolette Belliveau
Mélissa Comeau	Proposée par Nicolette Belliveau

Daisy Mercure et Mélissa Comeau sont élues membres suppléants du Comité d'appel du Sénat académique.

8.5. **Comité d'attestation d'études**Étudiantes ou étudiants**R : 08-SAC-160506**

Mises en candidature :

Daisy Mercure	Proposée par Anne Charron
Nicolette Belliveau	Proposée par Guillaume Pelletier

Daisy Mercure et Nicolette Belliveau sont élues membres du Comité d'attestation des études.

Étudiantes ou étudiants suppléants**R : 09-SAC-160506**

Mises en candidature :

Guillaume Pelletier	Proposé par Firas Salti
Mélissa Comeau	Proposée par Firas Salti

Guillaume Pelletier et Mélissa Comeau sont élus membres suppléants du Comité d'attestation d'études.

8.6. **Comité de sélection des grades honorifiques****R : 10-SAC-160506**

Mise en candidature :

Mélissa Comeau	Proposée par Nicolette Belliveau
----------------	----------------------------------

Mélissa Comeau est élue membre du Comité de sélection des grades honorifiques.

8.7. **Conseil de la langue française****R : 11-SAC-160506**

Mise en candidature :

Daisy Mercure	Proposée par Guillaume Pelletier
---------------	----------------------------------

Daisy Mercure est élue membre du Conseil de la langue française.

9. RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION

Voir le Document C, p. 1

9.1. Évaluation des programmes en génie civil

R : 12-SAC-160506

André Samson, appuyé par Étienne Dako, propose :

« Que le Sénat académique adopte les recommandations suivantes :

RECOMMANDATION 1

Que la Faculté d'ingénierie assure que les notions au niveau des méthodologies de conception présentées dans le cours GCIV1011 soient réinvesties de façon adéquate dans le cursus de 2^e, 3^e et 4^e afin de mieux préparer les étudiantes et les étudiants dans leurs utilisations rendues au projet de fin de baccalauréat, soit le cours GCIV5903 étant entendu qu'il soit également mis de l'avant que la Faculté d'ingénierie voit à l'applicabilité de cette recommandation dans les programmes de 1^{er} cycle en génie mécanique et génie électrique.

RECOMMANDATION 2

Que la Faculté d'ingénierie examine le contenu lié à la gestion de projets dans le programme de baccalauréat en génie civil et fasse les modifications nécessaires dans le but d'assurer une meilleure insertion professionnelle de ses étudiantes et étudiants étant entendu qu'il soit également mis de l'avant que la Faculté d'ingénierie voit à l'applicabilité de cette recommandation dans les programmes de 1^{er} cycle en génie mécanique et génie électrique.

RECOMMANDATION 3

Que la Faculté d'ingénierie examine l'intégration des outils à la formation des ingénieurs civils (ex. AutoCad, MatCad, ArcGIS, etc.) à travers le cursus de son programme afin d'assurer une meilleure insertion professionnelle de leurs étudiantes et étudiants étant entendu qu'il soit également mis de l'avant que la Faculté d'ingénierie voit à l'applicabilité de cette recommandation dans les programmes de 1^{er} cycle en génie mécanique et génie électrique.

RECOMMANDATION 4

Que la Faculté d'ingénierie révise et modifie les plans de cours du programme de Baccalauréat en génie civil en définissant plus clairement les cibles de l'apprentissage étudiant (objectifs généraux et spécifiques) incluant une intégration appropriée des Qualités requises des diplômés dans les différents cours du programme, et ce, dans une perspective d'assurer une plus grande pertinence et cohérence dans l'offre de la formation. »

Vote sur R12

Pour 31

Contre 1

ADOPTÉE

9.2. Évaluation des programmes en génie électrique

R : 13-SAC-160506

André Samson, appuyé par Francis LeBlanc, propose :

« Que le Sénat académique adopte les recommandations suivantes :

RECOMMANDATION 1

Que la Faculté d'ingénierie examine les cours spécifiques au programme de baccalauréat en génie électrique et fasse le remaniement nécessaire au niveau des objectifs de cours et du contenu associé afin de rencontrer convenablement l'exigence des 195 UA en sciences naturelles exigées par le Bureau d'agrément étant entendu qu'il est également mis de l'avant que ce même examen soit effectué dans le cadre des programmes de baccalauréat en génie civil et de baccalauréat en génie mécanique.

9.2. Évaluation des programmes en génie électrique (suite)

R : 13-SAC-160506 (suite)

RECOMMANDATION 2

Que la Faculté d'ingénierie assure que la notion de développement durable soit abordée de façon convenable et en respectant les particularités et les spécificités du Baccalauréat en génie électrique afin de mieux respecter la Norme 3.4.5 Études complémentaires exigées par le Bureau d'agrément étant entendu qu'il soit également mis de l'avant que ce même examen soit effectué dans le cadre du programme de baccalauréat en génie civil et de baccalauréat en génie mécanique.

RECOMMANDATION 3

Que la Faculté d'ingénierie assure l'offre de cours en option génération électrique (gestion de la tension) et au niveau du Code électrique canadien (bâtiment) afin d'assurer que les étudiantes et les étudiants aient les connaissances théoriques nécessaires à leurs applications dans divers contextes professionnels.

RECOMMANDATION 4

Que la Faculté d'ingénierie assure la formation portant sur l'instrumentation, les systèmes de mesure et de contrôle dans la pratique du génie électrique et qu'elle assure la révision de ses applications sur une base régulière.

RECOMMANDATION 5

Que la Faculté d'ingénierie révise et modifie les plans de cours du programme de Baccalauréat en génie électrique en définissant plus clairement les cibles de l'apprentissage étudiant (objectifs généraux et spécifiques) incluant une intégration appropriée des Qualités requises des diplômés dans les différents cours du programme, et ce, dans une perspective d'assurer une plus grande pertinence et cohérence dans l'offre de la formation. »

Vote sur R13

Pour 32

Contre 4

ADOPTÉE

9.3. Évaluation des programmes en génie mécanique

R : 14-SAC-160506

André Samson, appuyé par Sébastien Deschênes, propose :

« Que le Sénat académique adopte les recommandations suivantes :

RECOMMANDATION 1

Que la Faculté assure que les Qualités requises des étudiants telles que précisées par le Bureau canadien d'agrément soient mesurées de façon adéquate (types, moments et fréquences des mesures) afin de fournir l'information nécessaire dans l'examen de ces qualités transversales dans le processus d'agrément étant entendu qu'il est également mis de l'avant que la Faculté d'ingénierie voit à l'applicabilité de cette recommandation dans les programmes de 1^{er} cycle en génie civil et génie électrique.

RECOMMANDATION 2

Que la Faculté s'assure que les notions essentielles de santé et de sécurité en milieu de travail soient abordées et suivies de façon adéquate dans le programme de baccalauréat en génie mécanique afin de respecter les normes d'agrément et aussi faciliter l'insertion professionnelle des étudiantes et des étudiants face à ces dimensions professionnelles importantes étant entendu qu'il soit également mis de l'avant que la Faculté d'ingénierie voit à l'applicabilité de cette recommandation dans les programmes de 1^{er} cycle en génie civil et génie électrique.

10. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES

Voir le Document D, p. 1-574

10.1. Modification des règlements 8.3 – Système alphabétique et 8.4 – Code de lettres ainsi qu’une proposition de création de barèmes de conversion de notes

R : 18-SAC-160506

André Samson, appuyé par Fatah Chetouane, propose :

« Que le Sénat académique adopte les modifications proposées au règlement 8.3 (Système alphabétique) et au règlement 8.4 (Code de lettres) ainsi que la création du règlement 8.5.3 (Barème de conversion de pourcentage en lettre). »

Vote sur R18

unanime

ADOPTÉE

À titre d’information, le barème A s’applique aux cours de la Faculté d’ingénierie seulement.

Le barème B s’applique aux cours des facultés suivantes : Faculté d’administration, Faculté des arts et des sciences sociales, Faculté des sciences, Faculté des sciences de la santé et des services communautaires, Faculté des sciences de l’éducation, Campus d’Edmundston (sauf pour les cours d’ingénierie) et le Campus de Shippagan (sauf pour les cours d’ingénierie).

Le règlement 8.5.3 ne s’applique pas à la Faculté de droit.

10.2. Offre de la première année du Baccalauréat en ingénierie au Campus de Shippagan

R : 19-SAC-160506

André Samson, appuyé par Francis LeBlanc, propose :

« Que le Sénat académique accepte que la 1^{re} année du Baccalauréat en ingénierie soit offerte au Campus de Shippagan. »

Vote sur R19

unanime

ADOPTÉE

10.3. Reconfiguration du programme B. Mus.-B. Éd.

R : 20-SAC-160506

André Samson, appuyé par Lisa Roy, propose :

« Que dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Sénat académique accepte les modifications proposées au programme de Baccalauréat en musique – Baccalauréat en éducation (B.Mus.-B. Éd). »

Vote sur R20

unanime

ADOPTÉE

10.4. Reconfiguration du programme B.E.P.-B. Éd. (Majeure en éducation physique)

R : 21-SAC-160506

André Samson, appuyé par Marianne Cormier, propose :

« Que dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Sénat académique accepte les modifications proposées au programme de B.E.P.-B.-Éd (Majeure en éducation physique). »

Vote sur R21

unanime

ADOPTÉE

10.4. **Reconfiguration du programme B.E.P.-B. Éd. (Majeure en éducation physique)**
(suite)

R : 22-SAC-160506

André Samson, appuyé par Marianne Cormier, propose :

« Que le Sénat académique accepte la création des sigles EPAP (Éducation physique – Activité Physique) et EPED (Éducation physique – Education). »

Vote sur R22 unanime ADOPTÉE

R : 23-SAC-160506

André Samson, appuyé par Marianne Cormier, propose :

« Que le Sénat académique accepte la modification à la condition d'admission du programme B.E.P. – B.Éd. afin qu'elle passe de la condition B à la condition C et aux conditions de maintien. »

Vote sur R23 unanime ADOPTÉE

10.5. **Projet de règlement sur le plan de cours (1^{er} cycle)**

P : 24-SAC-160506

André Samson, appuyé par Étienne Dako, propose :

« Que le Sénat académique adopte le règlement 8.12 (Plan de cours). »

Amendement

P : 25-SAC-160506

Lacina Coulibaly, appuyé par Hector Adégbidi, propose :

« Que l'on ajoute au dernier paragraphe les mots suivants : ...peut le signaler avant la date limite de changement ou d'abandon sans mention au dossier. »

Vote sur P25 Pour 12 Contre 21 REJETÉE

Amendement

R : 26-SAC-160506

Jean Saint-Aubin, appuyé par Lisa Roy, propose :

« Que la première phrase du premier paragraphe se lise comme suite : ...du corps professoral et enseignant doit... »

Vote sur R26 unanime ADOPTÉE

Amendement

R : 27-SAC-160506

Céline Surette, appuyée par Guillaume Pelletier, propose :

« Que l'on ajoute un rappel du règlement 8.5.3 sur le barème de conversion de pourcentage en lettre dans les puces. »

Vote sur R27 Pour 30 Contre 1 ADOPTÉE

10.5. **Projet de règlement sur le plan de cours (1^{er} cycle)** (suite)**Amendement****P : 28-SAC-160506**

Fatah Chetouane, appuyé par Étienne Dako, propose :

« *Que l'on supprime la dernière phrase du règlement proposé.* »

Vote sur P28

Pour 9

Contre 24

REJETÉE

Amendement**P : 29-SAC-160506**

Olivier Clarisse, appuyé par Céline Surette, propose :

« *Que l'on ajoute au dernier paragraphe les mots suivants : ...non conforme doit d'abord en discuter avec la ou le responsable du cours et le signaler, au besoin, à la doyenne ou au doyen qui veillera aux modifications éventuelles.* »**Dépôt sur le bureau****R : 30-SAC-160506**

Lise Dubois, appuyée par Izold Guihur, propose :

« *Que la question soit déposée sur le bureau afin de permettre aux rédacteurs de revoir le texte du règlement et de revenir avec une nouvelle version après l'heure du midi.* »

Vote sur R30

Pour 28

Contre 5

ADOPTÉE

Retour sur le bureau**R : 31-SAC-160506**

Lise Dubois, appuyée par Olivier Clarisse, propose :

« *Que la question déposée sur le bureau soit reprise.* »

Vote sur R31

Pour 26

Contre 1

ADOPTÉE

Amendement**R : 32-SAC-160506**

Lise Dubois, appuyée par Olivier Clarisse, propose :

« *Que la dernière phrase soit remplacée par les suivantes :**Toute étudiante ou tout étudiant qui croit avoir reçu un plan non conforme fait une première démarche auprès du membre du corps professoral ou enseignant responsable du cours. Le membre du corps professoral ou enseignant responsable du cours donne suite à la demande dans les deux semaines après la démarche de l'étudiante ou de l'étudiant.**En cas d'insatisfaction de sa part ou à défaut de réponse dans le délai prévu, l'étudiante ou l'étudiant en informe la doyenne ou le doyen du campus ou de la faculté responsable du cours, qui voit à ce que le plan de cours soit corrigé, le cas échéant.* »

Vote sur R32

Pour 29

Contre 2

ADOPTÉE

10.5. **Projet de règlement sur le plan de cours (1^{er} cycle)** (suite)**Amendement****P : 33-SAC-160506**

Firas Salti, appuyé par Guillaume Pelletier, propose :

« Que l'on ajoute une référence à la procédure d'évaluation des membres du corps professoral et enseignant. »

Vote sur P33

Pour 5

Contre 22

REJETÉE

10.6. **Reconfiguration des programmes en sciences de l'éducation – B.Sc.-B. Éd. (concentrations en biologie, en chimie, en mathématiques et en physique ainsi que les deuxièmes concentrations en biologie, en chimie, en informatique, en mathématiques et en physique)****R : 34-SAC-160506**

André Samson, appuyé par Francis LeBlanc, propose :

« Que dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Sénat académique accepte les modifications proposées aux programmes de B.Sc.-B. Éd. (secondaire), concentrations en biologie, en chimie, en mathématiques, en physique ainsi que les deuxièmes concentrations en biologie, en chimie, en informatique, en mathématiques et en physique. »

Vote sur R34

unanime

ADOPTÉE

10.7. **Offre du Diplôme en administration des affaires au Campus d'Edmundston****R : 35-SAC-160506**

André Samson, appuyé par Pierrette Fortin, propose :

« Que le Sénat académique accepte que le Diplôme en administration des affaires (DAA) soit offert au Campus d'Edmundston et au Campus de Shippagan à compter du 1^{er} septembre 2016 étant entendu qu'il y a un contingentement de 8 étudiants en 1^{re} année et 8 étudiants en 2^e année au Campus d'Edmundston. »

Vote sur R35

Pour 33

Contre 1

ADOPTÉE

10.8. **Modifications des programmes de Maîtrise en administration publique, Diplôme d'études supérieures en administration publique et Certificat 2^e cycle en gestion publique****R : 36-SAC-160506**

André Samson, appuyé par Lisa Roy, propose :

« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées aux profils des programmes de Maîtrise en administration publique, de Maîtrise en administration publique – Juris Doctor, du Diplôme d'études supérieures en administration publique, du Certificat de deuxième cycle en gestion publique contemporaine, de la Maîtrise en gestion des services de santé, et du Diplôme d'études supérieures en gestion des services de santé. »

Vote sur R36

unanime

ADOPTÉE

10.9. **Projet de modification des programmes de Maîtrise en éducation**

R : 37-SAC-160506

André Samson, appuyé par Jean-Jacques Doucet, propose :

« Que le Sénat académique accepte le changement de l'appellation ainsi que les modifications majeures proposées aux programmes de Maîtrise ès arts en éducation, de Maîtrise en éducation (administration de l'éducation), de Maîtrise en éducation (enseignement) et de Maîtrise en éducation (enseignement-ressource). »

Vote sur R37

unanime

ADOPTÉE

10.10. **Propositions de modifications des programmes général et interprétation du Baccalauréat en musique**

R : 38-SAC-160506

André Samson, appuyé par Lisa Roy, propose :

« Que le Sénat académique accepte la création du sigle MUED. »

Vote sur R38

unanime

ADOPTÉE

10.11. **Résolutions transmises à titre d'information**

Voir page 569 – Document D : Rapport du Comité des programmes

11. RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION DES GRADES HONORIFIQUES

Présentation du rapport écrit. Période de lecture.

Vote par scrutin secret.

Scrutateurs : Teréz Rétfalvi et Pascal Robichaud

Résultat du scrutin secret : Le candidat a obtenu le nombre de voix requises.

Doctorat honorifique

L'honorable Justin Trudeau

Doctorat *honoris causa* en sciences sociales
Campus de Moncton

R : 39-SAC-160506

Olivier Clarisse, appuyé par Lise Dubois, propose :

« Que les bulletins de vote soient détruits. »

Vote sur R39

unanime

ADOPTÉE

12. COMITÉ CONSULTATIF DE SÉLECTION – RENOUVELLEMENT, RECTEUR ET VICE-CHANCELIER – PRÉSENTATION DU RECTEUR

Voir le Document E, p. 1-16

Le recteur et vice-chancelier a fait une présentation d'environ 30 minutes, présentation en lien avec sa demande de renouvellement de poste. Par la suite, il a répondu à plusieurs questions. La présentation, les questions et les réponses sont présentées dans la transcription aux pages 45 à 53. La transcription a été déposée sur le site web de l'Université à l'adresse : <http://www.umoncton.ca/enbref/node/46>.

Après la présentation, les membres du Sénat académique ont voté sur la proposition suivante :

12. COMITÉ CONSULTATIF DE SÉLECTION – RENOUELEMENT, RECTEUR ET VICE-CHANCELIER – PRÉSENTATION DU RECTEUR (suite)

R : 40-SAC-160506

« Que le Sénat académique donne un appui favorable au renouvellement du mandat de monsieur Raymond Théberge, recteur et vice-chancelier. »

Vote sur R40 Pour 30 Contre 0 ADOPTÉE

Note : deux billets de vote ont été rejetés.

13. SUIVI DES RÉUNIONS DU CONSEIL DES GOUVERNEURS CGV-160315 ET CGV-160416

Aucun.

14. AFFAIRES NOUVELLES

14.1. Remerciements

Le recteur et vice-chancelier remercie chaleureusement Chantal H. Bourassa, Fatah Chetouane, Lacina Coulibaly, Gaston LeBlanc, Matthieu LeBlanc, Lisa Roy, Jean Saint-Aubin, Mona-Luiza Ungureanu qui terminent leur mandat au sein du Sénat académique. Merci beaucoup.

De plus, le président d'assemblée, monsieur Gérard Snow, termine son mandat au sein du Sénat académique après 16 ans de service. Le recteur et vice-chancelier lui remet un cadre en guise de remerciements et reconnaît publiquement ce grand accomplissement.

Applaudissements!

15. PROCHAINE RÉUNION

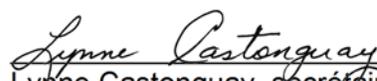
La prochaine réunion du Sénat académique aura lieu le mardi 30 août 2016 à 8 h 30.

16. CLÔTURE

La séance est levée à 15 h 10.

Contresigné le _____

Raymond Théberge, président



Lynne Castonguay, secrétaire générale

SAC-160506

ANNEXE 1

Transcription de la 239^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 6 mai 2016

Disponible sur le portail :

<http://www.umoncton.ca/enbref/node/46>

Transcription préparée par

**Suzanne Beaulieu
PRO DOCUMENTS
Dieppe (Nouveau-Brunswick)**

SAC-160506

ANNEXE 2

Enregistrement de la 239^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 6 mai 2016

Enregistrement déposé aux

Services des archives de l'Université de Moncton

Séance enregistrée par

**Réjean Kenny
Direction générale des technologies
Université de Moncton**

SAC-160506

ANNEXE 3

Documents de la 239^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 6 mai 2016

Document A : Ordre du jour adopté	A(1-2)
Document B : Nominations : Comités du Sénat académique.....	B(1-13)
Document C : Procès-verbal du Comité conjoint de la planification	C(1)
Document D : Rapport du Comité des programmes.....	D(1-574)
Document E : Présentation PowerPoint – Raymond Théberge, recteur et vice-chancelier	E(1-16)

Documents déposés sur le portail :

<http://www.umoncton.ca/enbref/node/46>